

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

23/2022

Arrêté de Circulation – CD255 - CORSOVIA

Le Maire de la commune de PIETROSELLA,

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.361-1, L.362-1 et L.362-2 ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié ou complété, relatif à la signalisation des routes et autoroutes

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2, L.2213-4 ;

Vu le code de la route ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2211-1, L.2212.1, L.2212.2, L.2212.5, L. 2213.2 et L. 2213.4 traitant des pouvoirs de Police du Maire en matière de circulation et de stationnement.

Vu la demande présentée par CORSOVIA représenté par Jonathan Poli – CS10010 – 20700 Ajaccio Cedex 9 et par mesure de sécurité et de bon ordre, il appartient à l'Autorité Municipale de réglementer la circulation- CD255- Route de Pietrosella Village pour les travaux de purge de chaussée..

ARRETE

ARTICLE 1: CORSOVIA est autorisé à réaliser des travaux de purge de chaussée à compter du 16 mai 2022 pour une durée calendaire de 21 jours sur la CD255 – Route de Pietrosella (DICT-20220050906864D)

ARTICLE 2: CORSOVIA est autorisé à procéder à la mise en place d'une circulation alternée sur une voie de circulation d'une largeur maintenue de 3 mètres par panneaux et feux tricolores, d'une interdiction de dépasser et de stationner pour tout véhicule et d'imposer une vitesse maximale de 30 km/h à compter du 16 mai 2022 pour une durée calendaire de 21 jours.

ARTICLE 3: CORSOVIA est tenu de prendre toutes les dispositions pour éviter tout risque d'accident.

ARTICLE 4: Les prescriptions au présent arrêté seront rappelées, 48 heures à l'avance, par la pose de barrières et panneaux de signalisation avec affichage du présent arrêté municipal.

ARTICLE 5: Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur. Tout véhicule en infraction à l'interdiction de stationner pourra être mis en fourrière aux frais du propriétaire.

ARTICLE 6: Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur Le préfet de la Corse du Sud, à Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Pietrosella, et à l'Intéressé.

Fait à Pietrosella le 11 mai 2022

Le Maire :



Jean Baptiste LUCCIONI,

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

CORSOVIA
Jonathan POLI
TSA 70011 - CHEZ SOGELINK
69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0495236600
Courriel : corsovia-d@demat.sogelink.fr

MAIRIE Service Technique
HOTEL DE VILLE
20166 PIETROSELLA

Le 09/05/2022

Objet : Information préalable à des travaux

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de notre intention de commencer des travaux sur la commune de PIETROSELLA.

Veuillez trouver ci-dessous les informations descriptives du projet :

Description : Purges de chaussée

Emplacement : RD255A 20166 PIETROSELLA

Début du chantier : 16/05/2022

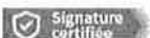
Conformément à la réglementation en vigueur, une DICT sous la référence 2022050906864D a été adressée à l'ensemble des exploitants de réseaux concernés par l'emprise de notre projet et référencés sur le téléservice :

www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Jonathan POLI

 Sogelink

